



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 01 / 03 / 2021**

École de Vesancy



Place du Château

01170 Vesancy

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : M. David Grandclément	X		
Maire :	X		Mme F. Fontaine
Conseiller municipal : Mme F. Consani	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Madame Manon Ledrapier	X		
(M. David Grandclément)	(X)		
Un des maîtres du RASED :			
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme J. Trouvé	X		
Mme C. Delgado	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
D.D.E.N.			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 01 / 03 / 2021

Le président, directeur de l'école

Nom : Grandclément
Signature

Le secrétaire, (fonction)

Nom : Delgado
Signature

Date : 01/03/2021
heure de début : 19 H

Ordre du jour :

1. Bilan du premier semestre (gestion du protocole, nombre de cas contacts,...)

Le protocole Covid semble au point. Il n'y a eu aucun personnel malade. Les parents ont bien joué le jeu en confinant les enfants par sécurité au besoin. Il y a surtout eu des cas contacts à la rentrée des vacances de Toussaint. Environ $\frac{1}{4}$ des enfants ont été confinés par sécurité.

Le ménage a lieu maintenant avec une entreprise. L'ajustement est encore en cours pour que la prestation devienne la plus efficiente possible (ex : pour que la pièce de la garderie ne soit pas mouillée à l'heure de la garderie / pour le rappel du port du masque).

2. Projets en cours ou pour la fin d'année (natation ?, Lalilo, Erasmus +, concours algorea, Ecole dans la nature, jardin...)

Il n'y a pas eu de sortie raquette/ski de fond. Les normes Covid n'étaient pas respectées en station. Il y a par contre eu un contact avec la neige, grâce à l'école dans la nature.

La natation n'aura sans doute pas lieu en cette fin d'année. Le respect du protocole Covid est trop complexe à garantir dans ces locaux (brassages des 2 classes ; usage des mêmes installations par des classes différentes d'école différentes sur la même $\frac{1}{2}$ journée).

Il y a eu un investissement, de la part de la mairie pour du mobilier de bricolage (établis, servantes à rouleau et servante d'atelier). La coopérative scolaire des grands a investi dans du matériel (outillage pour le bois principalement).

Le jardin potager (classe des petits et des grands) est à préparer tranquillement, pour après les saints de glace.

La classe des grands a participé à un concours national « castors informatiques ». Ce sont des puzzles logiques en lien avec la programmation. Des élèves de CM1 ont été très bien classés : 64/2380.

Le concours Algorea, vrai concours de programmation est en attente des résultats de la première partie des épreuves.

Lalilo est un projet qui démarre. C'est une startup qui programme une intelligence artificielle pour la lecture/ le décodage. Le test du logiciel se fera en français ou en anglais, selon le niveau d'acquisition des enfants dans la lecture.

Le projet européen dont on a parlé la dernière fois a été validé.

M Grandclément aura sa première réunion dessus ce jeudi 4 Mars, et la suivante le 15 Mars. La formation P.N.L. Devrait avoir lieu l'année prochaine (16 jours de formation, à Bruxelles, sur du temps personnel (14 jours) et scolaire (2 jours)).

Les frais liés à la formation, ainsi que les rétributions par le financement qui a été accordé passeront par le compte de la Coopérative scolaire de la classe des grands.

3. Labellisation "Projet Innovant"

Cette labellisation, remise cet hiver, est la reconnaissance professionnelle de l'Education Nationale, sur l'efficacité des dispositifs « Bien-être et réussite de tous » mis en place à l'école de Vesancy et sur les résultats obtenus sur une période de 20 ans.

C'est un encouragement à maintenir et approfondir le travail engagé, avec un soutien facilité de l'institution.

M. Grandclément est en train d'élaborer un document-guide explicatif de la démarche, des nombreux dispositifs et de l'éclairage de la recherche et de l'expérimentation sur pour que cela puisse être transmis aux collègues. L'idée étant que le chemin éducatif exploré se poursuive, et évolue encore en fonction de l'évolution de notre société. Mme Ledrapier l'aide pour la relecture.

M. Grandclément a demandé à l'Education Nationale que le poste d'adjoint(e) sur la classe des petits soit placée comme poste à profil, afin que la personne qui postule le face en connaissance de la nature exacte du poste et de l'implication nécessaire dans ce projet. M. Grandclément est en attente d'un retour de l'Education nationale.

Mme Ledrapier souhaite postuler à ce poste.

4. Présentation des comptes-rendus ou bilans :

α. Registre de santé et sécurité.

Rien à signaler

β. Sécurité incendie.

Rien à signaler

χ. Plan Particulier de Mise en Sécurité : bilan des exercices réalisés.

Exercice prévention séisme réalisé en décembre.

δ. Registre des dangers graves et imminents.

Rien à signaler

ε. Document Unique de Prévention des Risques Professionnels

Rien à signaler

φ. Conseil école-collège

Il n'y a pas eu ce conseil depuis plusieurs mois, en raison de la situation liée au Covid. Peut-être une réunion ce printemps. À suivre

5. Renouvellement de la dérogation sur le fonctionnement de l'école à 4 jours pour l'année 2021-2022 : vote

- nombre d'avis positifs : 6
- nombre d'avis négatifs : 0

6. Renouvellement des horaires scolaires pour l'année 2021-2022 pour cette semaine à 4 jours : 9h-12h / 13h30-16h30 : vote

- nombre d'avis positifs : 6
- nombre d'avis négatifs : 0

7. Suite de la discussion des conditions d'admission concernant la propreté des petites sections et l'adéquation des locaux.

Il faudrait lors de l'inscription des enfants à l'école en P.S., signaler aux parents les conditions d'accueil des enfants vis-à-vis de la problématique des locaux en lien avec la continence des enfants.

L'idée étant de faire comprendre aux parents qu'il est important qu'ils préparent leur enfant à être continent.

En effet la capacité à être propre est un élément constitutif du bien-être dans le cadre d'une socialisation extra familiale. C'est donc un point important pour un début de scolarisation réussie.

Pour rappel :

Les locaux ne sont pas adaptés à l'accueil d'enfants n'ayant pas acquis la propreté : il n'y a pas de douche, ni de salle spécifique au change, ce qui rend le nettoyage en cas d'accident compliqué, car réalisé avec des lingettes dans un espace commun. Il n'y a en effet pas de local pour habiller/déshabiller l'enfant sans qu'il ne soit à la vue des autres enfants.

Il n'y a également qu'une seule pièce de toilettes (l'attente pour l'enfant suivant étant parfois compliquée, cela peut mener à des accidents).

8. Projection : effectifs pour 2021-2022

Il y a aujourd'hui 42 élèves, 21 élèves par classe.

Il y aura 5 à 6 départs dans la classe des grands l'année prochaine (4 CM2 et un ou deux déménagements de Vesancy) ce qui entraîne possibilité de nouvelles familles dans ces logements vacants.

7 CP devraient arriver dans la classe des grands, ce qui monterait l'effectif à 22 ou 23 élèves dans ces locaux. (Pour rappel, l'école a obtenu une dérogation cette année pour dépasser 19 personnes dans la classe des grands dans l'attente de l'ouverture de la 2e issue sur l'extérieur).

4 inscriptions minimum en PS seraient à prévoir à cette date.

Demande d'anticipation de M. Grandclément avec le projet du village de lotissement derrière le château.

=> Pour le moment, ne plus accepter de dérogation entrante. En effet l'arrivée de plusieurs familles simultanément risque de saturer la capacité d'accueil des locaux pendant 4 à 6 ans sans ouverture d'une 3e classe.

9. Point sur les locaux (point sur l'entretien, toilettes lavabo petits suite ?, robinet mitigeur classe des grands, nouvelle serrure, matériels (informatique notamment) et mobiliers).

Les toilettes de la classe des petits ne sont pas adaptées à la taille des plus petits pour qu'ils soient le plus autonome possible. (3 cm plus haut que ceux de la classe des grands accueillant les élèves de 7 à 10 ans)

Madame Ledrapier a acheté une lunette de toilette qui permet d'avoir une réduction du diamètre quand les enfants s'assoient sur le toilette.
Solution provisoire en attendant des possibles/futurs travaux.

L'installation d'un limiteur de température d'eau chaude dans la classe des grands s'avérerait judicieux. Le chauffe-eau délivre depuis quelque mois une eau plus chaude, cela crée un risque de brûlure pour les enfants qui n'ont pas encore tous compris que l'eau froide est à droite.

Pour les toilettes/lavabo des petits et mitigeur de la classe des grands (cf au dessus), la mairie doit regarder ça.

L'école remercie la mairie pour la nouvelle serrure très fonctionnelle dans la classe des grands, ainsi que pour l'achat des mobiliers pour le bricolage.

L'acceptation de la subvention d'équipement numérique à hauteur de 50% par l'état du matériel informatique va permettre d'atteindre un taux d'équipement dans la classe des grands d'un ordinateur par enfant (avec les effectifs actuels).

10. Autre

Retour de la part de Mme Trouvé sur la question d'une cantine scolaire. La mairie est en train d'étudier une possibilité de projet en collaboration avec O'Château. La complexité du projet (légal, financier, pratique) demandera un peu de temps.

Les parents d'élève seront consultés en temps voulu, si le projet semble opportun et possible.

Heure de fin : 21h24